

ORGANISER ET GÉRER UNE PUI EN COOPÉRATION - GCS OU GCSMS

La fin de l'expérimentation de réintroduction des médicaments dans le forfait soins, prévu par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013, rend indispensable pour les EHPAD d'avoir une vision exhaustive des nouvelles possibilités qui leur sont ouvertes, et notamment des nouveaux modes de coopérations envisageables sous la forme de GCSMS entre établissements/services médico-sociaux. Il s'agit pour eux de saisir l'opportunité ouverte par la possibilité de partager le bénéfice d'une PUI en coopération, et de continuer à gérer les médicaments. Cette possibilité existait déjà et demeure sous la forme de GCS, avec des établissements de santé.

Cette formation s'adresse donc également aux établissements sanitaires qui peuvent y voir un gain en termes organisationnel, financier et qualitatif, y compris sur le plan du tissage de partenariats plus larges très précieux pour construire les parcours de soins et d'accompagnement de demain. A ce titre, la gestion d'une PUI en coopération apporte une plus-value supplémentaire, notamment grâce à la nette amélioration de la sécurisation du circuit du médicament qu'elle permet, critère souvent source de réserves dans le cadre de la certification des établissements de santé.

Cette formation, pensée pour les établissements de toutes tailles, compte-tenu de la nécessité de

réunir une dimension critique suffisante pour la gestion d'une PUI et de l'intérêt pour des ESMS de s'adosser à des établissements sanitaires privés non lucratifs voisins disposant d'ores et déjà d'une PUI (en MCO, SSR, psychiatrie, HAD, etc.) permettra aux participants de prendre connaissance des modalités concrètes de gestion d'une PUI en coopération soit en GCS soit en GCSMS selon les cas de figure et les territoires concernés.

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte et connaître le droit de la coopération en matière de pharmacie à usage intérieur
- Identifier des outils permettant de choisir le mode de coopération adapté à son projet de coopération en matière de PUI

CONTENU

Préparer son projet : les questions liminaires

- Le contexte réglementaire
- Les enjeux stratégiques et financiers
- Les besoins et attentes des partenaires
- Quel objectif gagnant/gagnant ?
- Le choix des partenaires

Choisir la formule de coopération adaptée à son projet

- PUI et coopération conventionnelle : quelles hypothèses, formalisme juridique, risques juridiques
- PUI et coopération organique : cadre juridique, spécificités en matière de PUI, obstacles et solutions, documents constitutifs

L'impact de la coopération au niveau de la gestion des flux financiers, au niveau de la gestion des ressources humaines (modalités de recrutement, mise à disposition, ... statuts, ...)

L'impact de la coopération au niveau de la politique de prise en charge médicamenteuse des établissements partenaires

- L'évolution des circuits
- L'évolution de la valeur ajoutée pharmaceutique
- Les équipements et les ressources humaines en correspondance (gestion des stocks, préparation, ...)
- Les modalités logistiques
- Les modalités d'identification des patients
- Les points de vigilance (système d'information, ...)



29 mai 2015



Paris



316 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

- Directeurs
- Pharmaciens
- Médecins-coordonateurs
- Responsables qualité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- illustrations
- échanges

INTERVENANTS

- Juriste
- Responsable financier
- Pharmacien

